



## Chômage non indemnisé - Consultation de données

### Lettre circulaire de FAMIFED 997/79 du 17 décembre 2014

FAMIFED a développé, en collaboration avec la Banque-Carrefour de la Sécurité sociale (BCSS) et l'Office national de l'emploi (ONEM), un flux de données électronique qui permet aux organismes d'allocations familiales de suivre les conditions d'octroi des allocations familiales en faveur des chômeurs non-indemnisés. La [lettre circulaire](#) contient les directives nécessaires relatives à l'utilisation de ce flux de données par les organismes d'allocations familiales.